



Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels
et des Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés des SDIS de France

RESPONSABLE SYNDICAL



05 57 15 24 18



6 rue Paul Éluard
33600 PESSAC



contact@snspp-pats.fr

Quand je revendique, c'est pour construire



 www.snspp-pats.com

- Pour qui ?

Public visé : Les cadres, SPP & PATS du syndicat, les participants au dialogue social, les élus du CST

Prérequis : Aucun

- Méthodes :

Méthodes utilisées : Apports théoriques, retour d'expérience de l'animateur et des stagiaires.

Méthodes d'évaluation : Evaluation numérique, orale et de mise en situation

- Objectifs :

La formation responsable syndicale s'adapte à son public. Elle initie des néophytes ou perfectionne des cadres déjà en place. Une évaluation préalable permet à l'intervenant de choisir des thèmes abordés parmi les modules proposés.

MODULES DE FORMATION

MODULE 1	6 A 8 DEMI-JOURNEES DUREE	Gestion administrative d'une section
MODULE 2		Droit syndical (Obligatoire)
MODULE 3		Droit de grève
MODULE 4		Les éléments de rémunération (Obligatoire)
MODULE 5		Les revendications historiques et actuelles (Obligatoire)
MODULE 6		Législation et réglementation dans les SDIS (Obligatoire)
MODULE 7		Recherche et outils du syndicat (Obligatoire)
MODULE 8		La fin de carrière et la retraite (Obligatoire)
MODULE 9		Actualités nationales (Obligatoire)